



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie

Bureau : Classes de Découvertes

Réf N° 2022- CLD/ADEN/OV/136.06/CR N°3

Affaire suivie par :

Olivier VINCENT

CPD EPS

Téléphone : 04.50.88.43.82

Urgence en dehors des horaires de bureaux : 06.81.36.37.93

Mél : cldecouv74@ac-grenoble.fr

Anney, le 13 janvier 2023

Le directeur académique des services
départementaux de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie

à

Cité administrative
DSDEN74
7, rue Dupanloup
74040 ANNECY Cedex

Monsieur Olivier BEZAT
Centre d'hébergement « La Cordée »
74450 Le Grand-Bornand

Objet : Visite triennale éducation nationale - Répertoire départemental de la Haute-Savoie

La visite de votre établissement « La Cordée » le 13 janvier 2023, situé au Grand-Bornand, me permet d'inscrire le centre au Répertoire Départemental de l'Éducation Nationale.

Les conditions d'accueil sont les suivantes :

103 enfants répartis en 4 classes durant un court séjour ou une classe de découvertes.

Bilan général de visite :

Effectuée le 13 janvier 2023 en présence Monsieur Olivier BEZAT, directeur du centre, la visite fait suite à une rénovation complète du centre.

Le professionnalisme perçu et la très bonne impression laissée lors de la visite sont confirmés. L'entretien avec les enseignants en séjour sur place met en avant la disponibilité de Monsieur Olivier BEZAT ainsi que la qualité des séjours proposés.

Je vous renouvelle toute ma confiance pour continuer à répondre aux attentes des enseignants et aux besoins des enfants avec le même engagement et la même qualité d'accueil constatés par Monsieur Olivier VINCENT.

Par subdélégation de l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de
l'éducation nationale de la Haute-Savoie,
l'adjointe au directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Savoie
chargée du 1er degré

Fabienne Vernet

COMPTE RENDU :

Préambule :

Programmée le 13 janvier 2023 par les services de l'Éducation Nationale (Bureau des sorties scolaires), la présente visite de l'établissement « La Cordée » a pour objet la poursuite de son Inscription au Répertoire Départemental (IRD). Elle se déroule en présence de Monsieur Olivier BEZAT, directeur du centre.

Généralités :

Le centre « La Cordée » est situé à l'écart de la route à grande circulation.

Il dispose d'un vaste terrain plat propice aux jeux extérieurs.

Les classes de neige hébergées à « La Cordée » bénéficient du service gratuit des navettes mises en place par la commune. Un box au pied des pistes permet également de stocker les skis et les bâtons des enfants, ce qui facilite aussi le transport des classes en hiver.

Monsieur BEZAT Olivier nous signale la construction d'une structure type pergola permettant de manger en extérieur au printemps et en été. La rénovation des sanitaires du RDJ et RDC, avec la mise à disposition de solutions hydro-alcoolique permet de renforcer l'hygiène des élèves.

La mise à disposition d'un coin lecture, très bien aménagé, est un plus pour les élèves.

Le centre va disposer très rapidement d'un écran de projection et d'un vidéo projecteur.

Un bureau est mis à la disposition des enseignants comprenant un ordinateur, connecté à internet, ainsi qu'une imprimante.

Les salles de classe sont maintenant équipées de prise RJ45 permettant la connexion à internet.

Les portes des deux salles de classes ont été changées et la présence d'un digicode depuis 2015 à la porte du bas permet réellement de sécuriser le bâtiment.

Monsieur Olivier BEZAT nous indique également qu'il effectue un traitement contre les punaises de lit 2 fois par an.

Sécurité :

Un exercice d'évacuation devra être systématiquement effectué durant les séjours et noté dans le registre de sécurité. Les plans d'évacuation sont placés à tous les étages.

Hébergement :

La configuration visitée du bâtiment est la suivante :

Dans le bâtiment principal

Au rez-de-jardin :

- un local chaussures de ski avec lavabo,
- une grande salle d'activités sonorisée avec mobilier scolaire mis à disposition,
- un bloc sanitaire avec 3 WC,
- une petite salle de détente, jeu,
- la buanderie,
- la chaufferie avec registre d'intervention,
- le local de dé-cartonnage, des chambres froides et des frigos,
- la réserve sèche,
- l'infirmerie composée de 4 lits , une douche et un lavabo et d'une douche et d'un local pour l'assistante sanitaire,
- un coin lecture
- un coin jeu.

Au rez-de-chaussée :

- la salle de restauration composée de 2 parties (une partie pouvant accueillir 80 personnes et une autre partie pour 20 personnes) avec accès sur une grande terrasse,
- un bloc sanitaire avec 3 WC et 8 lavabos (avec distributeur de savon),
- une salle de classe pour 30 élèves (qui peut être utilisée comme salle de réunion par les enseignants et les animateurs),
- le coin plonge,
- la légumerie,
- la cuisine dimensionnée pour préparer 100 repas,
- le bureau de Monsieur BEZAT,
- un bureau mis à disposition des enseignants et des animateurs.

Au premier étage :

- deux WC,
- les chambres (équipées d'une douche et lavabo) :
 - N°10 : (sur palier) 1 lit simple adulte en 140,
 - N°11 : 1 lit superposé adulte,
 - N°12 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°13 : 4 lits superposés,
 - N°14 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°15 : 3 lits superposés et 1 lit simple.

Au deuxième étage :

- trois WC,
- un local de stockage,
- les chambres (équipées d'une douche et lavabo) :
 - N°20 : (sur palier) 1 lit simple adulte en 140,
 - N°21 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°22 : 4 lits superposés,
 - N°23 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°24 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°25 : 2 lits superposés adultes,
 - N°26 : 2 lits superposés et 4 lits simples,
 - N°27 : 2 lits superposés et 3 lits simples.

Au troisième étage :

- un bloc sanitaire avec 2 WC, 2 douches et 3 lavabos,
- les chambres :
 - N°30 : 3 lits superposés et 2 lits simples,
 - N°31 : 2 lits superposés et 3 lits simples,
 - N°32 : 1 lit superposé et 2 lits simples avec douche et lavabo,
 - N°33 : 1 lit simple en 33 avec douche, lavabo et WC,
 - N°34 : 1 lit superposé et 6 lits simples,
 - N°35 : 1 lit superposé adulte avec douche et lavabo.

Observations :Propreté et état général :

Le centre est propre et très bien entretenu.

Confort et rangements :

Les chambres d'un très bon confort disposent de rangements en nombre suffisant.

Les chambres :

Capacité maximale théorique de couchage :

1 ^{er} étage	31 enfants et 4 adultes
2 ^{ème} étage	47 enfants et 6 adultes
3 ^{ème} étage	27 enfants et 3 adultes
Total	105 enfants et 13 adultes

La capacité de couchage des enfants et adultes satisfait aux conditions actuelles d'inscription de l'établissement au répertoire. Le taux d'encadrement en vie collective est de 1 adulte pour 10 enfants.

Vous veillerez toutefois à ne pas dépasser l'effectif public mentionné dans le rapport de la commission de sécurité.

Le complexe infirmerie :

Situé au rez-de-jardin, il comporte une chambre avec quatre lits simples et une chambre pour l'infirmière avec une armoire fermant à clé.

Salle de restauration :

Elle est très spacieuse, très claire et propre.

Les salles de classes :

Elles sont aux nombres de trois et répondent parfaitement aux standards des classes de découvertes. L'une est située au RDC et les deux autres au rez-de-jardin. Ces dernières disposent d'un meuble mobile comportant une TV, un lecteur DVD et un magnétoscope.

La salle d'activité :

Située en rez-de-jardin, celle-ci est équipée d'un espace sono, d'un grand écran plat et d'un lecteur DVD.

Documents de référence :

Les documents signalés par « X » concernant plus particulièrement votre établissement sont à télécharger à l'adresse suivante : <http://www.ac-grenoble.fr/sortiesco/spip/spip.php?rubrique35>

Les documents n°s 1, 4, 5, 6 et 10 (si concernés) doivent être édités et intégrés **en bonne place** dans le livret d'accueil du centre pour les enseignants.

Le document 6 est à afficher avec le document d'I.R.D (Inscription au Répertoire Départemental). près du téléphone et du poste relié à Internet.

Les documents n°s 2, 3, 9, 10 et 12. sont présentés à **titre indicatif** avant rapprochement éventuel auprès des services concernés de l'État.

- X Doc 1 A tenir à la disposition des enseignants : Conduite à tenir en cas de problème pouvant concerner la justice
- Doc 2 Décret sur les lits superposés
- Doc 3 Plan des lits superposés
- Doc 4 Document de l'Observatoire National de la Sécurité concernant la conduite des exercices d'évacuation
- Doc 5 Liste indicative de livres adaptés aux niveaux des élèves. sur le patrimoine de notre région
- X Doc 6 Informations pour les classes à afficher dans le centre, près du téléphone et du poste relié à Internet
- Doc 7 Repères pour les locaux
- Doc 8 Repères pour les locaux accueillant des maternelles
- Doc 9 Règlement sanitaire départemental
- Doc 10 Règles sanitaires pour la préparation autonome des repas
- Doc 12 Tableau de bord de suivi réglementaire des installations
- Doc 13 Fiche de renseignements du centre à compléter